

-----  
**LE MINISTRE**  
-----



EEF 00 15 8  
Arrêté N° \_\_\_\_\_ /MINEDD/CAB du 14 JUIN 2021

**portant nomination des Membres du Conseil de Gestion  
de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)**

-----  
**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 98-388 du 02 juillet 1998 fixant les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux et portant création de catégories d'Etablissements Publics, et abrogeant la Loi n°80-1070 du 13 septembre 1980 ;
- Vu la Loi 2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et réserves naturelles ;
- Vu le Décret n°2002-359 du 24 juillet 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves ;
- Vu le Décret n°2012-403 du 09 mai 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves ;
- Vu le Décret n° 2021-176 du 26 mars 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2021-181 du 06 avril 2021 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2021-190 du 28 avril 2021 portant attributions des Membres du Gouvernement ;

Considérant les nécessités de service ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : sont nommés Membres du Conseil de Gestion de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), les personnes dont les noms suivent :

1. **Monsieur KOUASSI Kouamé**, Chef de Cabinet, Représentant du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Président du Conseil ;
2. **Colonel Major MAILLY née ZOUZOU Elvire Joëlle**, Directeur Général des Forêts et de la Faune, Représentante du Ministère des Eaux et Forêts ;
3. **Monsieur KOUADIO N'guessan**, Directeur du Développement local et des services extérieurs, Représentant du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable ;
4. **Monsieur GBAGBEU Gué Gilbert**, Préfet, Représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
5. **Madame KOUADIO Ahou Sosthène Larissa**, Conseiller Technique, Représentante du Ministère de l'Economie et des Finances ;
6. **Monsieur DOUEU Michel Bruno**, Sous-Directeur, Représentant du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
7. **Dr SIDIBE Daouda**, Directeur des Œuvres universitaires, de la Vie associative et du Genre, Représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
8. **Dr KLO Fagama**, Directeur de la Planification, de l'Aménagement et des Projets, Représentant du Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
9. **Monsieur SARAKA Kouadio Amani**, Chef de village de Sarakadji, Représentant des populations de la zone périphérique du Parc national de Taï ;
10. **Monsieur OUATTARA Adama Koffi Bernard**, Notable à la Cour Royale de Bouna, Représentant des populations de la zone périphérique du Parc national de la Comoé ;
11. **Monsieur LOUKOU Koffi Jules**, Président du Conseil d'Administration de la FEREADD, 1<sup>er</sup> Représentant des Organisations non gouvernementales en charge de la protection de la nature en Côte d'Ivoire ;
12. **Dr NORMAND Emmanuelle**, Directrice pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de la Fondation pour les chimpanzés sauvages (WCF), 2<sup>ième</sup> Représentant des Organisations non gouvernementales nationales en charge de la protection de la nature en Côte d'Ivoire.

**Article 2 :** Les fonctions de Membre du Conseil de Gestion de l'OIPR sont gratuites.

**Article 3 :** le présent Arrêté abroge l'Arrêté n°00040/MINEDDD/CAB du 28 mars 2019, portant nomination des membres du Conseil de Gestion de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

**Article 4 :** le présent Arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié partout où besoin sera.



**Jean-Luc ASSI**

**Ampliations**

- MINEDD/ttes Directions ..... 06
- OIPR ..... 01
- Solde ..... 01
- Contrôle Budgétaire ..... 01
- Agence Comptable ..... 01
- Chrono ..... 01
- Intéressés ..... 12